L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. | WINNIPEG, MAN., 3 MAI 1900. | NUMERO 13

L'ECHO DE MANITOBA

Imprimé par A. GAUVIN.

Toutes communications devront être adressées

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

LA GUERRE.

Londres, 25—Il y a quelque chose de bien plus sérieux encore que l'impuissance de nos armes contre les canons et fusils à longue portée de l'ennemi. Il y a la division entre nos propres généraux et un manque de coopération. L'envoi de Roberts en Afrique en a froisé plusieurs. On ne s'explique pas ici l'inaction de Buller depuis la prise de Ladysmith, ni le silence qu'on faisait sur ses opérations. La publication du rapport de Roberts explique tout, et on dit ouvertement, dans les cercles militaires de Londres que Buller ne veut pas coopérer avec Roberts. Il aurait pu tourner les positions ennemies dans l'Orange en franchissant les monts Drakenberg avec son armée—si les Bœrs le lui avaient permis—mais il n'a pas même tenté cette opération, et voici maintenant Warren qui revient de Durban à East London, en route probablement pour l'Angleterre.

Plusieurs journaux avouent aujourd'hui que la situation est très grave. Le dernier article de M. T. Stead, qui prédit dans le "Review of Reviews," de nouveaux désastres à l'Angleterre ne soulève pas les mêmes protestations que ses premiers écrits. On commence à croire que ce partisan de la paix à tout prix pourrait bien avoir raison. Cecil Rhodes, qui vient de repartir pour l'Afrique du Sud, a exprimé, parait-il, dans l'intimité, sa conviction qu'il était impossible maintenant pour l'Angleterre, vu la perte de ses meilleurs officiers, dans les désastres subis depuis le commencement de la guerre, vu aussi les lenteurs de la mobilisation et les difficultés de créer d'autres cadres et d'autres officiers, de jamais entrer dans le Transvaal.

Il aurait dit, toujours dans l'intimité, car il a refusé de parler aux journalistes, que la meilleure chose à faire, était de saisir les premières offres de méditation qui seront faites à l'Angleterre comme conséquence de la mission des délégués du Transvaal.

Londres, 27—D'après une dépêche de Lourenço Marquez, l'effectif des troupes boers sont estimées officiellement à 30,900 hommes.

Il y en a 13,000 à Kroonstad, 6,000 à Fourteen Streams, 6,000 au Natal 700 à Mafeking 1,000 à Prétoria 250 soldats ont été envoyés dans le nord pour entraver la marche du général Carrington.

On fortifie Prétoria.

Le "Times" reçoit à l'instant de son correspondant, à Lourenço Marques, une dépêche ainsi conçue:

On nous assure ici que les boers font des préparatifs énormes en vue de la résistance finale qu'ils opposeront aux anglais, dans les montagnes du Transvaal. Ils mettent en entrepot d'énormes quantité de provisions de toutes sortes et de munitions à Lydenburg.

On construit des retranchements dans les districts de Johannesberg et de Prétoria. La fonderie Begsbie, à Johannesberg, livre 700 obus par jour.

Toronto, 27 — Cablegramme spécial à "l'Evening Telegram".

Londres, 25—Une dépêche au War Office confirme la nouvelle du décès du troupier Woolcombe qui est mort de dysenterie et de pleurésie à Carnavon.

Il était d'Edmonton et appartenait aux Canadian Mounted Rifles.

Le chirurgien major Fiset, du Royal Canadian Regiment of Infantry, qui était malade à l'hôpital a repris le service.

Bloemfontein, 27—L'entrée de la brigade du général Smith-Dorieu, comprenant les Canadiens, au Watervaal, s'est faite mercredi, après une résistance par l'artillerie, à longue portée. Le général MacDonald a laissé Bloemfontein de nuit, et s'est rendu à Klip Kraal. L'ennemi, dans ces environs, s'est replié du côté du Watervaal.

Plus tard, tous les Boers ont retraité pour aller rejoindre les burghers à Leeuw Kop, dans la direction de Thaba N'Chu, où il est évident que l'ennemi, qui est fort nombreux, est déterminé à tenir les champs de blé de Ladybrand. Le temps est très beau. Les environs du Watervaal, à 18 milles de Bloemfontein, sont déserts, mais les boers maintiennent un feu de tirailleurs le long de la rivière.

LES CANADIENS BLESSES.

Dans les hôpitaux à Londres.

Le ministère de la milice à Ottawa vient de recevoir du bureau de la guerre la liste des volontaires de l'infanterie Royale Canadienne, qui ont été blessés en Afrique, et que l'on a transportés dans les hôpitaux militaires à Londres No. 7368, soldat Mitchell, 8096 soldat Hartnett, 7751 sergent A. J. Hood, 2729 capitaine E. E. Wallace, 7563 Lieut. capt. L Walker, 8115 soldat A. Lockwood. 7467 soldat J. Carron-7965 soldat J. MacLeod, 5114, soldat W. Coste.

Le 1er avril courant, le soldat A. E Cole est sorti de l'hôpital pour aller rejoindre son régiment au Sud-Africain.

Un Sinistre Epouvantable.

La ville de Hull et une partie de celle d'Ottawa ont été entièrement devorées par les flammes. Nous donnons les depêches publiés qui permettent de voir avec quelle rapidite le sinistre est developpe.

Ottawa, 26,—A 11 heures, le feu s'est déclaré dans la rue Chaudière, et s'est propagé par les rues Philomène, Albert, Wright, Wellington et Main, dans les quartiers Nos 2 et 3 de la ville de Hull.

Le feu s'est propagé jusque de l'autre côté du lac Minnow, et par les rues Bridge et Church jusqu'aux cours des grandes scieries d'Eddy. Le vent soufflant avec violence de l'est, propage l'incendie avec une rapidité telle, que les efforts des brigades de feu d'Ottawa, d'Eddy et de Hull sont impuissantes à le maîtriser.

Les scieries d'Eddy sont en grand danger, car elles se trouvent sur la marche de l'incendie.

Le feu a traversé la rivière Ottawa et dévore actuellement les chantiers de Bronson.

Le vent souffle avec un rapidité de 12 milles a l'houre.

1 heure,—Les manufactures de carbure de calcium, les usines fournissant la force motrice à la Cie des tramways et l'éclairage de la ville sont en danger. Le feu se propage avec une rapidité effrayante dans tout le quartier Victoria d'Ottawa.

1.20 p. m.—Le couvent des Sœurs Grises et la station de pompes de Hull en flammes. Les communications téléphoniques, entre Hull et Ottawa, coupées. Plus de 200 maisons consumées à Hull et le feu fait rage encore. Le vent souffle du nord-ouest et ramène le feu vers la partie sud-est de Hull. Le palais de justice en danger.

1.30 p. m.—Feu actuellement dans les vastes cours de bois des moulins de Eddy et de la Hull Lumber Co. Le palais de justice entouré de flammes. Toutes les manufactures de l'ile Victoria, dans Ottawa, en feu. Le pont des Chaudières commence à brûler.

Ottawa, 26—2 heures,—Le feu s'est déclaré à trois places dans la partie d'Ottawa, appelée "Flats."

Le gouvernement fait garder la cour Suptême, qui est en danger.

Ottawa, 26, 2.20 p. m,—Station du C. P. R., scieries de Booth et de McKay Mills Co., en cendres. Dommages, $800,000.

Le feu a pris dans la maison en bois de Madame Kingsberry, rue Chaudière, sur le haut d'un précipice au fond duquel se trouve le lac Minnow. Il était onze heures et quart. Tout ce quartier ouvrier est en bois. Un terrible vent du Nord emportait les étincelles vers le quartier commercial. Une, deux et trois alarmes appelèrent les pompiers de la ville de Hull.

Plus de 4,000 maisons sont détruites, plus de 20.000 personnes sont sans asile—Dix millions de dollars de propriétés sont la proie des flammes.

Ottawa 27—La conflagration a rasé complètement toutes les constructions, sur un espace d'environ cinq milles, carrés, soit 2,500 maisons, des manufactures, scieries, magasins, le tout comportant une perte de $20,000,000.

Presque 15,000 personnes se trouvent sans abri, et l'on compte jusqu'à présent quatre personnes qui ont perdu la vie. Ce sont:

Mme Bessie Cook, de la rue Wellington, brûlée dans un hangar.

M. Dault, gardien de l'établissement Eddy.

Un inconnu, trouvé dans la rue Broad. Il est tellement brûlé qu'il est impossible d'établir son identité.

Un inconnu, trouvé dans les chantiers du Pacific. Brûlé principalement aux jambes.

Le feu a commencé dans la maison de M. Antoine Kirouac, rue Chaudière, Hull. On dit que Mme Kirouac était à allumer son poêle, pour préparer le dîner de la famille et que le feu a gagné le toit par la cheminée et c'est communiqué rapidement à la maison voisines. Comme le vent soufflait avec force, le feu se propagea avec une extrême rapidité, et l'on désespéra bientôt de la circonscrire.

Cet endroit est situé à environ un quart de mille de la principale rue de Hull.

Le feu, qui avait commencé à onze heures avait, vers 11.30, atteint la principale rue ainsi que les rues transversales, avec leurs principaux établissements. Il ne reste pas une seule maison dans ces rues

L'élément destructeur, s'avançait avec une telle rapidité que les habitants ont à peine eu le temps de s'échapper sans pouvoir presque rien emporter.

Les clochers des églises et du couvent restent seuls debout au milieu de ce désastre. Quelques heures après que l'incendie se fût déclaré, on pouvait déjà suivre la marche du feu par les rues déjà en ruine, telle que la rue Chaudière. Partout, on pouvait voir des femmes et des enfants, sans asile, pleurant leurs maisons détruites.

Vers 11.45 heures, l'élément destructeur, dans une course effrénée, ravagea, les enclos de la compagnie Eddy, puis une colonne de feu traversant la rue Bridge, consuma la manufacture de papier Eddy et les autres bâtiments appartenant à la compagnie.

A ce moment, le feu traversant la rivière Ottawa détruisit les dépendances des scieries McKay sur l'Ile Victoria. Quelques minutes plus tard, les enclos de bois sur les îles Vitoria et Chaudière, une des maisons du pouvoir de la compagnie électrique d'Ottawa, la fonderie Victoria et la moitié des bâtiments sur les deux îles étaient en flammes.

LES PLUS GROSSES PERTES

M. J. B. Booth est celui qui éprouver les pertes les plus considérables à Ottawa. Ses pertes totales, y compris sa résidence, s'élèveront problement à près d'un millons Les pertes de la McKay Milling Company, sont évaluées un quart de million, et celles de Martin et Warnock, à $100,000

La compagnie de la lumière électriques ont perdu chacune $125,000 par la destruction de de leurs pavillons aux machines.

LES ASSURENCES.

Plusieurs agents de compagnies d'assurances sont arrivés de Montréal hier soir, et paraissaient tout surpris de voir les édifices du Parlement et le centre et l'Est de la ville avaient été épargnées.

Toutes les compagnies d'assurances qui font affaires à Ottawa sont lourdement atteintes.

Le conseil de ville s'est réuni à 11 heures ce matin pour aviser aux moyens de porter secours à ceux qui ont souffert du feu.

250 MILLIONS DE PIEDS EE BOIS DETRUITS

L'Export Lunber Company a vu toutes ses réserves de bois détruites par les flammes et ses pertes sont estimées à près d'un million. On estimes à peu près 250,000.000 de pieds la quantité de bois brûlé à Ottawa.

CE QUI A SAUVE LA CAPITALE

La seule chose qui a sauvé la capitale du Canada d'une conflagration générale, c'est le roc qui s'étend de la Christ Church et de l'église St. Jean-Baqtiste jusqu'à Rochester. Ce mur naturel offrit une barrière aux flammes dévastrices.

De plus, vers une heure, le vent qui soufflait du nord-ouest changea soudainement au sud-est et ceci sauva la ville d'Ottawa.

Autrement, il est bien probable qu'il ne resterait pas plus de la ville d'Ottawa qu'il reste de la ville de Hull présentement.

Tout ce qui reste de la ville de Hull est un petit quartier situé à l'extrême est. Quelques maisons de la Banlieu ont aussi échappé à l'élément destructeur Hull compte une population de 12,000 âmes et plus de la moitié de ce chiffre se trouve aujourd'hui sans asile. Toute la partie commerciale comprenant le Palais de Justice, l'hôtel des Postes les édifices publics et les journaux est détruite. La population est presqu'entièrement composée d'ouvriers travaillant dans les moulins.

Le feu a traversé la rivière dans le cours de l'après midi, hier. Il a trouvé un aliment facile dans les piles de bois qui bordent la rivière, et il s'est promptement communiqué aux moulins qui sont situés un peu plus loin.

Ottawa, 27—M L. N. Champagne, député de Wright, est à la dernière extrémité. Hier l'après midi, quand il a vu les flammes envahir sa spacieuse résidence à Hull, il a été frappé d'une congestion cérébrale. On l'a transporté en toute hâte chez le curé de la Pointe Gatineau où trois médecins se sont tenus sans cesse à son chevet. Mais on désespère de le sauver.

Le gouvernement Laurier n'a pas été lent à prendre action en vue de venir en aide aux malheureuse victimes de l'incendie d'hier. Il y a eu hier soir une séance spéciale du cabinet qui a décidé de mettre immédiatement $10,000 à la disposition du comité de secours. Cette somme est pour faire face aux nécessités les plus pressantes et si un montant additionnel est requis, le gouvernement ne sera point parcimonieux.

Le cabinet Laurier a adopté un ordre en conseil accordant $100,-000 pour le secours des sinistrés.

Le Gouverneur général a souscrit $1,000.

Sir W. Laurier s'est fait inscrire sur la liste des secours pour la somme de $200,00.

Mgr l'Archevêque de Montréal a ordonné une quête dans toutes les églises de l'archidiocèse pour venir en aide aux victimes de Hull.

Sa Grandeur s'est inscrit pour $500.00.

Lord Strathcona a donné $25.-000 et Lord Derby $1,000 pour les victimes du feu.

Le Prince de Galles le Duc d'York et Lord Landsowne ont envoyés un télégramme de condoléance.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 3 MAI 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

Une declaration importante

"Nous demandons et M. Bernier demande avec nous, dit le MANITOBA, non un changement de direction, mais un changement de loi."

Mais alors, si nous comprenons bien, ce que veulent ces Messieurs du MANITOBA, rien n'est plus simple.

Puisque ce n'est point un changement de direction, c'est donc que la coterie Bernier-LaRivière, se range à la politique de conciliation, préconisée par le Souverain Pontife, et fidèlement suivie depuis lors.

Mieux vaut tard, que jamais, et nous sommes ravis, Messieurs, de vous voir revenir à de tels sentiments.

Il reste donc à obtenir un changement de loi.

La chose ne souffrira aucune difficulté, puisque cette loi nouvelle depend uniquement de la législature manitobaine.

MM. Bernier-LaRivière, nous ont maintes fois repété qu'ils se portaient garants de la bonne volonté de M. H. J. Macdonald, à l'égard de la minorité.

Il ne sera donc pas difficile pour eux d'obtenir du gouvernement manitobain une nouvelle loi qui donne pleine et entière justice "aux cœus épris de la sublimité du droit et de la justice."

Que MM Bernier et LaRivière se mettent donc résolument à l'œuvre, ils peuvent compter sur notre concours le plus dévoué pour cela.

Etant données les assurances, qu'ils ont reçues probablement de M. H. J. Macdonald, leur tâche sera des plus aisées.

Avec un homme si bien disposé, il leur suffit de demander pour obtenir.

Comme on le voit, le MANITOBA se range à notre avis; "pas de changement de direction, mais un changement de loi," c'est exactement ce que nous n'avons cessé de prêcher; c'est la politique des concessions partielles et progressives, en un mot c'est cette même politique, que le doux MANITOBA a tant décrié depuis trois ans.

Allons MM. Bernier-LaRivière, a l'œuvre donc, et si vous reussisez à obtenir de votre ami, M. H. J. Macdonald, une loi telle que vous la desirez et que nous la desirons, la loi de la "sublimité," nous nous enrolerons immediatement sous votre bannière.

Leur but avoue

De l'aveu même du MANITOBA le but que poursuit la coterie Bernier-LaRivière, c'est: "la destruction du règlement de 1897".

Il était bon de le savoir, et bien que nous nous en doutions depuis longtemps, nous sommes heureux de cette déclaration qui ne laisse désormais aucune ambiguité sur les intentions de ces messieurs.

Reste à savoir, si la majorité de la minorité catholique est disposée à en passer par les volontés de M. Bernier.

C'est fort douteux, ou plutôt, le contraire est certain.

Il faut comme les écrivains du MANITOBA ignorer complètement les sentiments de notre population catholique pour oser émettre semblable prétention.

Ce ne sont certes pas les phillipiques enflammées du doux MANITOBA qui pourront jamais décider la minorité à abandonner de gaieté de cœur, un règlement qui lui permet de donner à ses enfants l'éducation.

M. Bernier peut en faire son deuil. Il crie dans le désert.

Ou ils en sont arrives!

"A l'adresse des capitulards" tel est le titre de l'article par lequel le MANITOBA prétend repondre à la critique que l'ECHO a faite dernièrement de l'attitude prise par la coterie Bernier-LaRivière, au sujet des écoles de Winnipeg.

Les capitulards, ce sont d'après ces messieurs du coin du pont, "Laurier, Greenway et tous leurs complices, l'ECHO, tons les suppots de la politique batarde qui a abouti aux déceptions dont sont navrés les cœurs épris de la sublimité du droit et de la justice."

Il n'y a qu'un défaut à cette SUBLIME phillipique, un léger défaut, c'est que cette politique batarde est précisément celle recommandée aux catholiques par le Souverain Pontife lui-même de sorte que notre Saint Père le Pape se trouve lui-même englobé par le MANITOBA dans la catégorie des CAPITULARDS!

Il va bien, le MANITOBA; à ce train là nous pouvons nous attendre a voir apparaitre dans ses colonnes une bulle d'excommunication à l'adresse du Souverain Pontife.

Ils en sont capables, savez-vous bien!

C'est égal, convenez au moins que ce n'est pas banal!

Pauvres gens, voilà où les conduit "la sublimité du droit et de la justice."

Ils se grisent de grands mots au point d'en perdre le peu de raison qui leur restait.

"A propos du tricolore"

La NORTHWEST REVIEW n'a vraiment pas la plume heureuse dans ses appréciations sur les choses de France.

Il est vrai que le drapeau tricolore ne fut adopté que 23 ans après la cession du Canada à l'Angleterre, mais ce n'est point une raison pour trouver ridicule les paroles de M. Tarte; déclarant que "le drapeau tricolore est l'unique et sainte relique qui lie nos cœurs à la France.

Le drapeau est la personnification d'un pays, le drapeau tricolore représente aujourd'hu la France, la France d'autrefois comme celle d'aujourd'hui.

Le passé et le présent d'une nation ne forment qu'un bloc, un seul tout et ce tout, le drapeau tricolore le représente actuellement.

Il nous sera permis de trouver très regrettables les appréciations de la NORTHWEST REVIEW sur le drapeau tricolore "lié, ditelle, aux tendances dangereuses qui menacent l'avenir du Canada-Français.

"Toutes les meilleures traditions du Canada-Français ajoute la Revue, sont liées au drap blanc de France d'avant la révolution."

Une bonne mesure

Le gouvernement d'Ottawa vient d'envoyer à Winnipeg M. D. J. O'Donoghue, pour fixer en qualité d'arbitre officiel le salaire des ouvriers qui travailleront aux travaux des rapides de St Andrew.

Voila une mesure pratique qui témoigne de la sollicitude du gouvernement libéral à l'égard de la classe ouvrière.

Que de bienveillance!

La guillotine conservatrice de M. H J. Macdonald continue à fonctionner.

La dernière victime est M. A. Prendergast, à qui l'on vient d'enlever le poste d'assistant bibliothécaire qu'il occupait depuis de longues années à la satisfaction de tout le monde.

Le gouvernement Greenway que nos bons bleus, ne cessent de dénoncer pour son fanatisme, s'était montré plus clément envers les canadiens français qu'il trouva en office lors de son avènement au pouvoir.

Il les conserva, bien que plusieurs d'entre eux fussent connus pour leurs attaches conservatrices.

L'autre jour c'était M. Manseau, un autre canadien-français, qui était remercié par le gouvernement de M H J. Macdonald.

Et le MANITOBA nous vantait les bonnes dispositions de M. Macdonald envers les canadiens-français!

Juge un peu mon bon, de ce que ce serait s'il avait de mauvaises dispositions à notre égard!

Des fanatiques

Ils vont bien à Toronto!

L'autre semaine, des soldats du "Royal Canadian Dragoons" en quête d'amusements délicats, on brulé Sir Wilfrid Laurier en effigie dans la cour de leur quartier

Pour que la fête fut complète ils l'avaient habillé en "habitant" canadien français.

Voila le fruit de la campagne du STAR et autres organes tories, de ceux qui désignent les canadiens français par le terme "des mocassins."

Que voila donc de braves patriotes, et de doux citoyens!

Pour Lisgar

Ce soir même a eu lieu à Morden une grande reunion des délégués des diverses associations liberales du comté de Lisgar.

Il n'est pas invraisemblable de supposer que l'une des questions les plus importantes qui seront traitées à cette assemblée, sera le choix d'un candidat pour les prochaines, élection fédérales.

Nous ignorons quel sera le choix de la convention.

Nous ignorons même les noms des candidats en présence, mais nous croyons traduire fidèlement le sentiment général de la population française de Lisgar, en disant que le moins acceptable de tous serait certainement, le députe actuel, M. Richardson.

Et certes le vote français dans Lisgar n'est pas une quantité négligeable puisqu'il se monte 5 ou 600 voix.

La conduite plus qu'equivoque suivie par M. Richardson depuis deux année lui a complètement aliéné les sympathies de la totalite des liberaux français.

Dans un pays comme le nôtre, où la population se compose d'elements divers, le premier devoir d'un homme politique est de travailler à assurer la bonne entente, la parfaite harmonie entre les differentes races, et pour y arriver, le première condition est de respecter les sentiments fort louables de chacun.

Or, c'est un fait bien avéré, que l'organe de M. Richardron, la TRIBUNE n'a jamais laissé passer une occasion de flatter le jingoisme aux dépens de la France

C'est là une œuvre malsaine, et dont à juste titre ont été blesses les colons d'origine françsise fort nombreux en cette partie de la Province.

Mais ce n'est pas le seul motif de mécontentement.

L'attitude de M. Richardson, et celle de son organe, qui ne font qu'une, rend plus que suspect aux yeux de tout électeur independant et honnête, le député de Lisgar.

Certes, nous n'avons aucune objection, à ce que M. Richardson entretienne telle ou telle idée sur la politique du gouvernement qu'il a été chargé par ses électeurs d'appuyer.

Libre à lui de l'approuver ou de la désapprouver; mais nous trouvons étrange qu'il se pare d'une étiquette, alors qu'il travaille ouvertement et au vu de tous avec les adversaires de son parti.

Que le député de Lisgar, mécontent du gouvernement liberal, s'en sépare, ou même qu'il se contente de ne pas l'appuyer, c'est son droit absolu; mais, que se disant liberal, il travaille avec le parti conservateur, pour discréditer, le parti liberal, c'est là une conduite que nous ne saurions approuver.

On respecte un adversaire qui vous combat ouvertement et de toutes ses forces, mais l'on ne peut avoir confiance, ni estimer un compagnons d'arme qui profite de son intimité pour vous poignarder plus à son aise.

C'est là toute la question; Monsieur Richardson a perdu la confiance de ses électeurs.

Nous n'avons point à rechercher les raisons de l'attitude prise par le député de Lisgar, ces raisons nous importent peu, mais son attitude ne permet pas de concevoir le moindre doute sur la fausseté de sa position.

L'independance est une belle chose en soi et fort estimable, mais encore, faut-il que cette indépendance soit sincère, et ne soit point uniquement un masque commode pour dissimuler un combat deloyal.

La Politique

L'opposition a Ottawa s'amuse de ce temps-ci à faire de l'obstruction. Ces braves gens se mettent 10 ou 15 pour parler à tour de rôle et répéter des heures durant les memes arguments, ou simplement les mêmes divagations. Ils s'en vont ensuite crier que la Chambre ne fait aucune besogne, et que c'est la faute au gouvernement.

La malice est consue de fil blanc.

En attendant c'est le pays qui en souffre.

On parle beaucoup en ce moment du coup de massue assésé par S. Charles Tupper lors de sa visite à Montréal à M. Bergeron.

Tous les conservateurs présents ont interpétré la partie du discours du vieux baronnet ayant trait aux chefs futurs comme un engagement à l'effet que M. Taillon et M. Angers auront des portefeuilles quand les torys reprendrons le pouvoir,--ce qui, entre paranthèse, n'arrivera pas de sitôt. Sir A. P. Caron devant être le troisième collegue français, il ne reste plus de portefeuille pour M. Casgrain et M. Bergeron. pas même pour M. Cressé, qui a autant de chances qu'eux.

Il parait que M. Bergeron a maintenant le remords de bien des bassesses accomplies dans l'espoir qu'il serait ministre quand les torys sortiraient de l'opposition.

Au Manitoba, rien de bien saillant, si ce n'est le depart de M. H. J. Macdonald pour Montréal, et celui de M. Davidson pour St. Paul.

Durant les élections, les journaux conservateurs ne cessaient de reprocher aux ministres liberaux, leurs voyages a l'est; aujourd'hui nos bons bleus sont tout le temps par mont et par vaux. Seulement il y a cette différence que le gouvernement n'ayant plus que trois ministres, au lieu de cinq, il ne reste plus personne pour veiller l'expedition des affaires.

A Regina, l'intéret se partage entre la commission chargée d'enquerir au sujet des accusations, portées le "Regina Standard" contre l'administration financière du gouvernement Haultain, et l'effort auquel se livrent certains politiciens pour introduire la démarcation de partis dans la politique provinciale.

De Deux Millions a Six Millions.

L'opposition et ses organes reprochent souvent au gouvernement Laurier d'avoir augmenté la dette publique.

Il est vrai que pour continuer et terminer l'ouvrage du creusement de nos canaux et pour permettre l'exploitation profitable des ressources du pays, le ministère Laurier a dû faire des dépenses considérables et augmenter la dette. Mais sous ce rapport comme sur toutes les autres questions, l'administration actuelle peut subir la comparaison avec avantage.

Le 1er juillet 1878, le dette publique s'élevait à $140,362,-069,91. En 1896, après dix-huit ans de régime tory, elle s'élevait à $258,497,500, ce qui fait un accroissement de $118,133,362.82 en dix-huit années, ou une augmentation moyenne par année de $6,663,075.71.

Au 1er juillet 1896, la dette publique était de $266,273,466.60; ce qui fait une augmentation en trois années de $7,776,013.83 ou une augmentation moyenne par année de $2,592,004.61.

De deux millions à six millions, il y a une différence si grande que le peuple ne pourra pas ne pas la remarquer.—La Patrie.

La muraille de Chine

Une des huitièmes merveilles du monde est en train de disparaître. Il s'agit de la démolition de la grande muraille de Chine.

C'est là un travail colossal, car cette muraille compte 2,500 kilomètres de long. Elle est épaisse de 25 pieds à la base et de 15 pieds au sommet. Son élévation est souvent de 30 pieds de haut. Sa démolition exige un travail équivalent à celui d'abattre les maisons d'une cité deux fois grande comme Paris.

Il y a deux mille ans environ que cette muraille fut bâtie et le nombre des ouvriers employés à cette gigantestesque construction fut de deux millions. Destinée à arrêtés les Tartare, jamais elle ne remplit son but.

Après avoir été si longtemps inutiles, ses matériaux vont enfin servir à édifier des digues, des aqueducs, des bâtiments publics...

Ajoutons que l'influence de Li-Hung-Chang n'a pas été étrangère à la disparition de cette huitième merveille du monde.

L'origine d'une locution

On dit couramment—on a tort de dire, maison dit toutmême d'un individu qu'il s'est comporté comme un 'mufle.'

Les origines du mot sont curieuses.

En 1815, comme lieut de Blücher, il y avait dans l'armée prussienne un officier supérieur du nom de Muffling. Un jour, après avoir fait braquer sur la butte Montmartre cinq batteries de canons chargés à boulets rouges, tous dirigés sur Paris, il avait demandé au roi de Prusse, présent à la manœuvre :

—Sire, faut-il faire tirer ?

Et le roi, stylé par l'empereur de Russie, avait répondu par un non énergique; mais le fait s'était vite répandu, et, de toutes parts, on n'entendait plus que ce cri :

—A! l'affreux Mufle! Ah! le vilain Mufle!

D'autre prétendent que le substantif, si en vogue de nos jours, vient d'une analogie avec le mufle des bêtes :

—Voyez donc ce 'mufle'!

—C'est peut-être ça, disait Alexandre Dumas, mais j'aime mieux la première étymologie, parce qu'elle nous force à nous tenir sur nos gardes.

La Mort de Villemois-Mareuil.

(Du "Courrier des Etats-Unis,"

De différents télégrammes recus par la presse anglaise, il semble résulter que le détachement du colonel de Villebois-Mareuil, dont la mission était de détruire la ligne de chemin de fer audessus de Kimberley, s'était égaré dans le Velt. L'attaque des Anglais fut pour le colonel, qui avait été promu général par le président Kruger, le 9 mars, une véritable surprise. Son commando était composé de 32 Hollandais 29 Francais, quelques autres Européens et 9 Orangiens qui voulurent se rendre sans tirer un coup de fusil. M. de Villebois-Mareuil répondit qu'on combattrait jusqu'à la mort. Les Anglais, malgré le feu soutenu de leurs adversaires, purent arriver sans pertes jusqu'à 150 mètres du convoi et chargèrent alors à la baionnette, quoique les Bœrs levassent le drapeau blanc. Le capitaine Williams fut tué, mais pas un Bœr n'échappa. Tous furent tués, blessés ou prisonniers. M. de Villebois Mareuil périt, atteint en pleine poitrine par un shrapnel. Ce fut alors que ses compagnons se rendirent. Il fut enterré par les Anglais avec les honneurs militaires.

CONTRAT DE MALLE

Des Soumissions cachetées adressées au Maître de Poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le Vendredi 8 juin prochain pour le transport des malles de sa Majesté, d'après contrat défini pour quatre années, deux fois par semaine, aller et retour, entre Richland et Winnipeg via, Millbrook, Dundee, Dufald, Plymyton et Suthwyn, a partir du 1ier juillet prochain.

On peut prendre connaissance des avis imprimés, contenant les informations supplémentaires quant aux conditions du Contrat en question, et se procurer des blancs de formules de sonmission au Bureau de Poste de Winnipeg et au Bureau de l'étineraire fixé.

Bureau de l'inspecteur du Bureau de Poste de Winnipeg, 27 Avril 1900.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureau de Poste.



Northern Pacific Ry,

**A St. Paul
Minneapolis
Duluth et stations
Est et Sud.**

A BUTTE
HELENA
SPOKANE
SEATTLE
TACOMA
PORTLAND
CALIFORNIE
JAPON
CHINE
ALASKA
KLONDIKE
ANGLETERRE
EUROPE
AFRIQUE

Prix du transport des passages au Manitoba, 3 cent du mille livres de billets pour 1000 milles à $2\frac{1}{2}$ mille en vente chez tous les agents.

J. T. McKENNEY, City Pas. Agt., Winnipeg,
H. SWINFORD General Agent, Winnipeg.
CHS. S. FEE, et G. P. & T. A., St. Paul,

HORAIRE OCNDENSÉ

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago Toronto, Montréal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco..............
Départ quotidien...... 1.45 p.m
Arrivée quotidienne... 1.05 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermediaires..............................
Laisse Lundi Merc. et Vend. 4 20 p.m.
Arrive Lundi Merc. et Vend, 1 10 p.m.
Laisse Mardi Jeudi et Sam. 4 20 p.m.
Arrive Mardi Jeudi et Sam, 10 25 a.m.

BRANCHE MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon ; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin ....
Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.40 a.m
Arrive mardi, jeudi samedi........ 4.40 a.m

CANADIAN

Pacific Railway co.

**La seule ligne
sur laquelle circulent**
DES CHARS TOURISTES
**A l'Est
et
a l'Ouest**

VOUS ALLEZ A
BOSTON
MONTREAL
et
TORONTO
ou a
SEATTLE
et
VANCOUVER
Sans changer de wagon

Billet pour
L'exposition de Paris

Pour détails complémentaires s'adresser à l'agent le plus proche du C. P. R. ou écrire à

C. E. MCPHERSON,
Gérant du Trafic,
WINNIPEG, MAN.

Manitoba S. Eastern Ry.

HORAIRE—A partir du 6 Mars 1900.

Mardi	Lundi. Vendredi,	Jeudi. Samedi.	Stations.	Jeudi. Samedi.	Lundi. Vendredi.	Mercredi.
8 30	8 30	8 30	St. Boniface	16 20	18 45	16 20
9 00	9 00	9 00	Lorette	15 45	18 15	15 45
9 20	9 20	9 20	Dufresne	15 15	17 50	15 15
10 00	10 00	10 00	St. Anne	14 45	17 30	14 45
10 20	10 20	10 20	Steinback	14 25	16 45	14 10
10 40	10 40	10 40	LaBrpq u e.	14 10	16 10	13 30
11 20	11 20	11 20	Marchand	13 30	15 30	15 55
11 50	11 50		Sandilands		15 00	10 00
12 10	12 10		Woodbridg		14 00	8 00
13 00	13 00		Summit			
13 50			Vassar			
14 50			Sprague			
17			Track End			

Depart Winnipeg a 8 hrs. chaque jour excepé Dimanche et Mercredi.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 5 Decmebre 1899.

Allant au nord. Allant au sud.

Mardi.	Mercredi. Vendredi.	Lundi Mer Vendredi.	Stations.	Mardi Jeu Samedi.	Mercredi. Vendredi.	Samedi.
		17 45	Gladstone	12 45		
		17 20	Ogilvie	13 10		
		16 50	Plumas	13 40		
		16 05	Glenella	14 20		
		15 40	Glencairn	15 00		
		15 00	McCreary	15 40		
		14 30	Laurier	16 15		
		13 55	Makinak	16 45		
		13 20	Ochre Riv.	17 20		
12 00	12 10	12 40	Dauphin	18 00	6 45	18 30
11 25	11 35		Valley Riv		7 20	19 05
11 00	11 10		Sifton		7 45	19 30
10 50	11 00		Sifton jct.		7 55	19 40
	10 35		Fork Riv.		8 20	
	10 10		Gruber		8 50	
	10 00		Winnipegos		9 00	
10 15			Ethelbert			20 20
9 40			Garland			20 55
9 00			Pine River			21 35
8 30			Sclater			22 05
8 00			Cowan			22 40
6 55			Minitonas			23 50
6 15			Swan Riv.			24 30

D. B. Hanna,
Superintendant
WINNIPEG.

Le premier dimanche a l'Exposition

250,000 VISITEURS

Paris, 16 avril.—Un temps magnifique a favorisée hier l'ouverture de l'exposition au public en général, et une foule énorme a envahi l'enceinte. La superficie couverte, par l'exposition est si vaste, du reste, qu'il n'y a eu encombrement nulle part. Les visiteurs se composaient principalement de provinciaux et d'étrangers ; il y avait dans la foule relativement peu de Parisiens; ceux-ci, sachant combien tout était en retard, s'étaient abstenus. L'entrée coûtait deux billets le matin, un dans l'après-midi, et deux dans la soirée, où la tour Eiffels le les palais du Champ de Mars étaient illuminés. Mais il n'y avait absolument rien en fait d'attraction, pas même une musique, et la foule s'est promenée devant des édifices vides et pour la plupart inachevés, et sur des voies, où sauf pour les avenues principales. le passage n'était pas fini.

Les visiteurs s'écartant des artères centrale ont trouvé sur leur chemin des trous et des monceaux de débris, au milieu desquels un sentier était à peine frayé. Mais la foule était de bonne humeur et a pris les choses avec beaucoup de philosophie; c'est à peine si l'on entendait par-ci par-là un murmure où une citique.

Le trottoir roulant, où le prix d'entrée est de 50 centime, a eu un grand succès ; il a été chargé de monde toute la journée.

Le pavillon national américain est resté fermé, la plupart des autres pavillons également, par l'excellente raison qu'ils ne sont pas encore terminés à l'intérieur.

Il y a eu aujourd hui 250,000 visiteurs à l'exposition.

Les visiteurs de l'Exposition de Paris pourront voir, à la nouvelle gare de Lyon, une pendule qui dépasse comme dimensions celles existantes en France. Cette pendule placée, au sommet d'une tourelle, a quatre cadrans qui mesurent chacun 5 mètre de diamètre et les aiguilles, placees bout à bout, ont exactement 8m80.

A plus de 500 mètres de distance tout voyageur, à moins qu'il ne soit aveugle ou fort myope, pourra voir s'il a manqué son train.

APRES LES INSUCCES DES MEDECINS

Comment Perler Misner, de Wellandport, fut guéri

Il souffrait aux articulations des hanches et d'abcès—Ses amis craignaient qu'il ne fut malade toute sa vie.

Du "Journal," Ste Catherine, Ont.

Un reporter du "Journal," de Ste. Catherine,se trouvant en visiteil n'y a pas longtemps, à Wellandport, entendit parle d'une de ces remarquables guérisons qui ont acquis aux Pilules Roses du Dr Williams la réputation de "Sauveuses de vie dans le monde entier." Le cas est celui de Perley Misner, fils de M Mathias Misner, qui avait souffert de la maladie des articulations des hanches et d'abcès, et qui avait été sous les soins de quatre médecins, sans bons résultats. M. Misner donne les détails de ce cas, comme suit:—"Au printemps de 1892, mon fils, Perley, qui était alors dans sa treizième année, commença à se plaindre de souffrances aux hanches, et plus tard une certaine lenteur à sa démarche attira mon attention. Comme son mal devenait de plus en plus grave, je le confiai à un médecin de Dunville, qui l'examina et en vint à dire que la maladie provenait de faiblesse des nerfs des hanches. Ce médecin soigna Perley pendant des semaines et durant ce temps il se forma un gros abcès à sa jambe, alors il fut obligé de recourir aux béquilles. Comme il empirait toujours, je résolus d'essayer un autre médecin, lequel s'aperçut aussitôt qu'il souffrait aux articulations des hanches. Il soigna Perley pendant six mois, Il ressentit d'abord un peu de mieux, mais plus tard son mal recommença de plus belle.

Il se levait la nuit et souffrait continuellement, vû qu'il ne pouvait rester, soit debout, soit assis, sans éprouver de douleurs, et il était faible épuisé et abattu. Durant ce temps, l'abcés avait abouti, et coulait en trois endroits, mais sans lui donner de soulagement. Un troisième médecin conseilla une opération chirurgicale, ce à quoi il s'objecta: alors un quatrième médecin pris le cas en mains. Cé dernier confina Perley au lit, et au lieu de lui donner des remèdes, il ordonna qu'on lui appliquât un grément mécanique auquel était attaché un poids de 15 lvres, et qu'un lui donnât une position ressemblant au système d'une poulis, a tirer constatement sur le membre. On continuace traitement, six semaines durant, ce qui le faisait beaucoup souffrir mais on ne remarpua aucune amélioration à son état. L'abcès se formait deux et trois fois par jour; pendant des mois et souvent ne pouvant compter avec le concours des béquilles, il me fallait le transporter das mes bras de la maison à la voiture, quand nous le faisions sortir En octobre 1893, d'autres traitements n'ayant rien fait, je résolus d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Je fis part de cette décision au médecin, et il ne dit que les Pilules Roses du Dr Williams lui feraient probablement beaucoup de bien. Après qu'il en eût pris quatre boites, je pus constater un changement pour le mieux. Perley, ayant continué à prendre des Pilules pendant plusieurs mois et cela, non sans qu'il éprouvât beaucoup de bien et une nouvelle vigueur, et après en avoir pris cnviron 18 boîtes, l'abcès était passablement en voie de guérison, il pouvait se passer de béquilles et il pouvait travailler et faire plusieurs milles de marche. J'attribue la bonne santé dont jouit mon fils aujourd'hui, à l'usage des Pilules Roses du Dr Williams,. Ce remède de obtint un si merveilleux succès dans le cas de mon fils que tout le monde en parle maintenant. Selon moi, il n'y a pas de plume assez expressive pour rendre justice aux Pilules Roses du Dr Williams, car je crois que mon fils serait encore un invalide désespéré. si ce n'eût été de ce remède."

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en atteignant la racine de la maladie. Elles renouvellent et reconstituent le sang, chassant ainsi la maladie du système. Si votre marchand ne les a pas, elles seront envoyées, frais de poste payés, ou prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50, en vous adressant à The Dr Williams, Medicine Co., Brockville, Ont.

Pour Rire.

Au bureau de poste de la rue Milton.

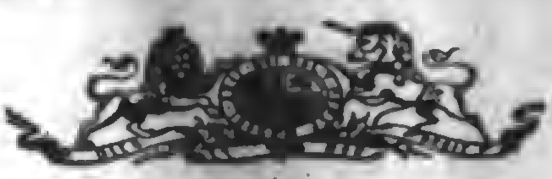
Un fumiste s'approche du guichet :

"Mandats et recouvrements."

Pardon, fait-il de sa voix la plus douce, c'est bien vous qui êtes chargé de recouvrants.

Oui monsieur. qu'est-ce que vous désirez ?

Je voudrais faire recouvrir mon parapluie.



CONTRAT DE MALLE

Des soumissions cachctées adressées au Maître de Poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le Vendredi 25 mai prochain pour le transport des malles de sa Majesté d'après contrat défini pour 4 années, le transport s'effectuant entre les boîtes à lettres des Rues et le bureau de Poste de Winnipeg, à partir du 1er juillet prochain.

On peut prendre connaissance des avis imprimés, contenant les informations supplémentaires quant aux conditions du Contrat en question, et se procurer des blancs de formules de soumission au Bureau de Poste de Winnipeg et au bureau ci-dessous.

Bureau de l'inspecteur du Bureau de Poste de Winnipeg, 13 Avril 1900.

W. W. McLEOD,

Inspecteur des Bureau de Poste.

Association liberale du District Electoral de Lisgar pour le Dominion

AVIS

Une réunion générale de la dite association aura lieu au Victoria Hall, Morden, le Jeudi 3ième jour de Mai 1900 à 7 heure P. M. dans le but de completer l'organisation pour les prochaines élections fédérales. Enrollement des Membres; Election des officiers, et la transaction des autres affaires se rapportant a l'association et au parti liberal.

Tous les liberaux sont invités, et sont priés d'y assister en grand nombre.

Par ordre du Président,

JAMES LAIDLAND,

Organisateur de l'Assemblée.

Dieu Sauve la Reine.



AVIS

AVIS est par la présente donnée qu'une application sera faite au Parlement du Canada à la présente Session par la Ville de Winnipeg pour une loi autorisant la dite Ville à utiliser et à rendre profitable le pouvoir d'eau de la Rivière Assiniboine, ainsi qu'à creuser, construire et entretenir tous les ouvrages nécessaires pour cet objet; à utiliser ce pouvoir d'eau pour les fins municipales; à faire les réglèments et les échelles de tarif, pour l'usage du dit, par toute personne ou corporation; de passer contrats pour la construction des ouvrages; d'acquérir par achat, expropriation, ou location, tout terrain ou autre propriété nécessaires pour les dits travaux où affectés par eux; et d'utiliser les pouvoirs actuellement en sa possesssion où qui pourront par la suite venir en sa possession comme corporation municipale, pour toutes et telles fins. Et que la dite loi autorise le Gouvernement Général du Canada à approuver le dit ouvrage sans réquérir obligation, pour la construction d'écluse ou autre travaux aux fins de navigation, et à donner pouvoir à la dite ville de transfer et céder à toute compagnie ou personne, tout ou partie des droits, franchises, et pouvoirs de la ville concernant la construction, la possession, la mise en operation et la location des dits travaux.

HOUGH & CAMPBELL.

Solliciteurs pour les Requérants.

Daté Winnipeg, 29 Mars 1900.

Une Opinion bien fondee

Les attaques injustes dont le [c]abinet Laurier est l'objet à propos de l'imprimerie nationale démontrent une fois de plus que les réformes radicales auraient dû être opérées là comme dans toutes les branches du service civil. Le gouvernement actuel, par complaisance et par faiblesse, a laissé à la tête de tous les départements des adversaires politiques, des adversaires violents qui, encore à l'heure présente, souhaitent avec ardeur la décheance du parti libéral. L'heure des réformes n'est peut-être pas très éloignée, et quand ces réformes auront été accomplies, le parti tory pourra peut-être se plaindre encore de la manière dont les choses sont conduites à l'imprimerie nationale et dans les autres branches du service public, mais le parti libéral ne se plaindra sûrement pas.—La Patrie.

L'Imperialisme de Sir Charles.

A propos d'un article du "Star" le journal de M. Tardivel publie ce qui suit :

En d'autres termes, Sir Charles Tupper et le parti conservateur sont opposés à l'impérialisme parlementaire ; mais ils sont favorables à l'impérialisme militaire. Ils ne veulent pas que le Canada soit représenté au parlement anglais ; mais ils demandent que nous prenions part aux guerres de l'Angleterre dans lesquelles nous n'avons rien à voir, qui se déclarent, se poursuivent et se terminent sans que nous soyons consultés en aucune façon ! Eh bien ! c'est là une politique abominable, pire encore que l'impérialisme parlementaire. Les organes du parti conservateur dans la province de Québec vont ils accepter le genre d'impérialisme que Sir Charles veut nous imposer ? Vont-ils avoir le courage de parler ouvertement, une bonne fois ? Ils savent à merveille que les Canadiens français ne veulent, ni de l'impérialisme parlementaire, ni de l'impérialisme militaire ; encore moins du dernier que du premier. Pourquoi ne le disent-ils pas ?—La Verité.

La petite verole a Winnipeg.

Winnipeg est actuellement en grand emoi par suite d'un commencement d'épidemie qui s'est declaré ces jours derniers.

L'origine en est assez curieuse.

Un anglais qui revenait du Japon après fortune faite, et retournait en Angleterre, étant tombé malade en route fut transporté à l'hôpital de Winnipeg où il mourut sans qu'on ait pu définir exactement sa maladie.

Or il paraît qu'il était atteint de la petite vérole.

Il était enterré depuis 12 jours quand se produisirent successivement plusieurs cas de petite vérole, et l'on constata que les personnes atteintes avaient touts été en contact avec le défunt, soit en chemin de fer soit à l'hopital.

Deux infirmières ont succombé.

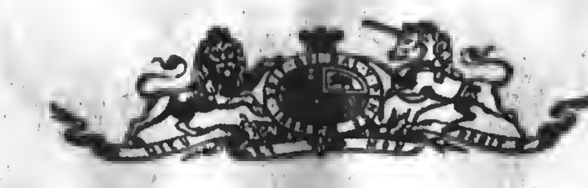
Depuis d'autres cas ont été signalés, et toutes les précautions sanitaires de circonstance ont éte prises.

Il y a tout lieu d'espérer que grâce à la rapidité des mesures prises, l'épidemie sera arrêté dès ses débuts.

Une sage précaution d'ailleurs est de se faire vacciner.

SPECIFIQUE INCOMPARABLE

Le BAUME RHUMAL est le vrai spécifique contre les fluxions de poitrine.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aidé et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

NOUVELLES LOCALES.

On mentionne plusieurs mariages pour le mois de juin à St. Boniface.

Des peintres sont occupés à peindre l'hotel de ville de St. Boniface.

Le conseil de Ville de Winnipeg a voté la somme de $1000 aux incendiés de Hull.

Le Rév. P. S. Gendron du Collège St. Hyacinthe est de retour à Lasalle Man.

M. Arial est arrivé à St. Boniface avec sa famille dans le but d'y demeurer à l'avenir.

M. Boucher est à se faire construire une jolie résidence sur la rue Notre Dame à St. Boniface.

Les exercices du mois de marie sont commencé lundi dernier à la cahétdrale de St. Boniface.

MM. Collin et fils, épiciers à St. Boniface, font construire un grand hangard en connection avec leur magasin.

Dimanche dernier on a annoncé à la cathédrale qu'il y aurait dans le cours de l'été un bazar au profit de l'hopital de St. Boniface.

Les scieries de M. Sprague fonctionneront que quelques semaines cette été, vue la rareté des eaux il sera impossible de descendre leur billots.

MM. Clark frère et Huges entrepreneurs de pompes funèbres ont déménagé leurs établissements dans l'ancien magasin de M. Sala rue Main.

Nous regrettons d'annoncer que M. Jean Couture est sérieusement malade depuis trois semaines d'une maladie d'inflamation d'intestins.

Ces jours derniers le club de base ball de St. Boniface a joué une match avec les élèves du collège de St. Boniface. Le club de St. Boniface est sorti vainqueur par 9 points.

MM. Couture et frère de St. Boniface ont commencé la semaine dernière à faire fonctionner leur briquetteries. M. Lamontagne doit commencer ces jours-ci ainsi que les autres briquetteries.

BON A IMITER.—En 16½ jours d'ouvrage, à la ferme du collège à Lasalle Man., on a mis en terre cinq cents minots de grains et on a labouré quarante acres et roulé presque tout le grain semé.

Bien trouve

Un de nos confrères de Londres a reçu, en guise d'étrennes, l'invention dont on va lire la description ci-dessous, accompagnée d'une notice explicative;

"L'invention consiste en un ressort caché dans la selle. Quand le propriétaire laisse sa machine à la porte d'un magasin ou d'un café, il arme l'appareil à l'aide d'une petite clef. Le mécanisme est pret à l'action, le piège tendu.

"Qu'un voleur s'assoie maintenant, deux bras vigoureux munis de longs crochets à pointe jaillissent du cuir, s'agrippent fortement aux hanches, l'immobilisent sur son siège usurpé. En même temps, de chaque face de la selle, deux sortes de tirebouchos à révolutions rapide se vissent dans la chair.

"L'effet de ces déconforts (charmant euphémisme!) est de est de mettre la monture hors d'état de fuir, cependant que les cris de l'aspirant voleur attirent la police qui se charge du reste. L'appareil étant à secret, il est impossible à quiconque, sauf au propriétaire de dévisser le voleur.

Si nous n'avions pas trouvé cette singulière histoire dans le grave "Bulletin de l'Union Vélocipédique de France," nous mettrions en doute son authenticite, mais la source est trop pure pour qu'un doute la puisse ternir !

Municipalite Rurale de Tache

AVIS PUBLIC

Avis public est par le present donné que le Conseil de la Municipalité Rurale de Taché se formera en cour de Révision le 7ième jour de Mai 1900 à la Salle Municipale de Lorette à 10 a. m. pour prendre en consideration les plaintes qui seront formulées contre le Rôle d'évaluation de 1900.

Daté à Lorette ce 6ième jour d'Avril 190.

WM. LAGIMODIERE.
Sec.-Trés.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95; Strong Baker, $1.60; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $12; gru, $15 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20; d'orge et avoine, $15 à 17; blé mêlé, $12 à $15.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare; prix nominal de 1.00

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crêmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie,par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.

Fromage.—11 c. à 12 c.

Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 35c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande ; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; à $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.50 à 5.50 pièce; veau, 8c à 10c; beuf, 6½c à 7½c; porc, 7¾ à 8c.

AVIS est donné par les presentes de l'application qui sera faite au parlement du Canada afin d'obtenir un acte d'incorporation pour une compagnie qui sera connue sous le nom de "Tho Accident & Guarantee Company of Canada" et dont le but sera d'assurer contre les accidents en général, y compris l'assurance contre les maladies, et la garantie? Guarantee Insurance.

JOHN F. MACKIE.
Procureur pour les Requérants.
Janvier 11 1900.



AVIS.

Avis est par la présente donné, que Messieurs James Andrew Joseph McKenna, James Walker, Marcisse Omer Coté et Samuel McLeod, ont reçu commission par Lettres Patentes sous le Grand Sceau de la Puissance du Canada, de régler les réclamations des Métis nés dans les Territoires du Nord-Ouest entre le 15 Juillet 1870 et la fin de l'année 1885, ainsi que celles à eux soumises par les représentants des Métis nés dans l'espace de temps precité et decédés depuis.

Dans le but d'entendre l'exposé des faits et de décider au sujet des dites réclamations, deux des Commissires précités seront présents aux liéux ci dessous mentionnés et aux dates fixées.

DISTRICT DE LA SASKATCHEWAN.

Prince Albert—15 mai	1900
St. Laurent—26 mai	"
Duck Lake—31 mai	"
Batoche—5 juin	"
Snake Plains—13 juin	"
Devils Lake—23 juin	"
Green Lake—2 juillet	"
Montreal Lake—19 juillet	"
Onion Lake—15 aout	"
Battleford—6 aout	"
Fort à la Come—25 aout	"
Sturgeon River—11 sept	"
Cumberland House—17 sept	
The Pas—24 sept	1900
Grand Rapide—4 Oct	"

DISTRICT D'ASSINIBOIA.

Willow Bunch—15 mai	"
Fort Qu'Appelle 23 mai	"
Touchwood Hills 7 juin	"
Swift Current—11 juin	"
Maple Creek—13 juin	"
Medicine Hat—16 juin	"

DISTRICT D'ALBERTA.

Lethbridge—19 juin	1900
MacLeod—21 juin	"
Pincher Creek—25 juin	"
Calgary—30 juin	"
Lacombe—5 juillet	"
Wetaskiwin—10 juillet	"
Duhamel—11 juillet	"
Edmonton—17 juillet	"
St. Albert—23 juillet	"
Lac St Anne—7 aout	"
Fort Saskatchewan—18 aout	
Victoria—23 aout	1900
Lac la Biche—3 sept	"
Athabasca Landing 21 sep	"
Edmonton—27 sept	"

CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Interieur.

Ottawa, 8 mars, 1900.